

3°) Démographie et Economie d'une Cellule Corse : Coti-Chiavari,
par Melle Jeanne GALIANI

Mémoire de Maitrise, soutenu le 7 Janvier 1971

Jury : MM. Pierre LEON et Gilbert GARRIER

L'étude de la région de Coti-Chiavari, du point de vue démographique et économique montre l'évolution, qui a été celle d'un grand nombre de communes

de la Corse du Sud, tant au XIXe qu'au XXe siècle.

Nous avons démontré comment du fait de la transhumance, nécessité vitale, les plaines côtières de Coti et Chiavari, biens communaux de quatre communes montagnardes, sont devenues en 1852, après bien des luttes, la commune de Coti-Chiavari. Ensuite, nous avons entrepris l'étude de la nouvelle commune du point de vue démographique et économique, en prenant comme point de départ l'évolution des communes-mères de 1816 à 1852.

I Les moyens de la recherche.

C'est aux Archives Départementales de la Corse que nous avons trouvé l'essentiel des sources utilisées.

1) Les sources politiques.

Nous avons tout d'abord dépouillé de nombreuses liasses de la série C (Intendance), pour retracer l'évolution historique des terres de Coti et Chiavari sous l'occupation génoise et sous la Monarchie française.

En effet, la correspondance établie de 1771 à 1789 entre l'Intendant de l'île de Corse et divers fonctionnaires royaux et de ceux-ci avec certains particuliers, tel le comte de Rossi, à qui Louis XVI concéda en 1778 une partie des terres de Chiavari, nous a permis de retracer le mode de vie des populations indigènes et leur résistance face à Gênes puis à la France. De même, certaines lettres du ministre Monteynard avec l'Intendant ou l'Inspecteur des domaines du Roi évoquent les projets, les réalisations et les échecs relatifs à la mise en valeur des terres cotaises. En outre, ces liasses contiennent des lettres de réclamations formulées par les Podestats et les Pères du Commun représentant les communautés indigènes.

Au siècle suivant, la correspondance entre les administrateurs préfectoraux et municipaux (séries M et O) nous a permis de suivre les phases des procès qui, de 1824 à 1850, ont déchiré et ensanglanté les communes de

la montagne et leurs biens communaux, ainsi que le «partage» de ces biens et l'érection en commune des terres de Coti et Chiavari. Si les lettres écrites par les fonctionnaires continentaux sont bien rédigées et assez faciles à lire, il n'en est pas de même des textes rédigés en italien (jusque dans les années 1840) par les représentants des populations indigènes, qui sont souvent de mauvaise foi.

2) Les sources économiques

L'étude de la vie économique de la région de Coti a nécessité la consultation de trois sortes de documents : les cadastres, les statistiques agricoles et les registres des mutations après décès.

En ce qui concerne les cadastres (Plan Terrier de 1785, Etat des Sections de 1859 et matrices cadastrales des propriétés non bâties de 1914 et de 1968), leur étude, bien que longue et comportant certaines erreurs, nous a permis de dresser un bilan de la propriété foncière de la commune de Coti-Chiavari de la fin du XVIIIe siècle à nos jours. De même, l'étude de ces différents cadastres nous a été fort utile pour esquisser un tableau de la vie rurale de notre région, car nous avons eu beaucoup de difficultés pour nous procurer quelques statistiques agricoles. En effet, les maires successifs de Coti, - tout comme les maires du département -, se désintéressaient de ce genre d'enquêtes. Aussi, la plupart des imprimés renvoyés au Préfet ne contiennent-ils aucun renseignement, et les quelques données chiffrées que nous avons pu nous procurer sont-elles assez fantaisistes. Plus que les données quantitatives, c'est l'évolution générale que nous avons prise en considération.

Tout comme les statistiques agricoles, les mutations après décès sont incomplètes et il nous a semblé même que certaines successions n'étaient pas enregistrées : nous n'avons trouvé aucun défunt ne laissant ni biens mobiliers ni biens immobiliers.

3) Les sources démographiques

Les données des recensements, comportant de nombreuses erreurs

volontaires de la part des maires (intérêts financiers, de prestige et électoral à grossir les chiffres), ont été complétées par les indications fournies par les registres de l'Etat-Civil, qui présentent l'avantage d'être indépendantes des fraudes. De plus, depuis la dernière guerre, il faut tenir compte du fait que la majorité des naissances ont lieu à Ajaccio et sont enregistrées dans cette ville. Par contre, certaines personnes originaires de Coti, mais décédées sur le continent, sont inhumées dans leur village d'origine et l'Etat-Civil en tient compte. Il y a donc une disproportion entre le nombre des naissances et le nombre des décès.

Aussi, comme pour les statistiques agricoles, avons-nous utilisé ces données chiffrées avec beaucoup de précaution et le plus souvent, nous n'avons tenu compte que de l'évolution générale.

II Les résultats obtenus

Malgré les erreurs et les lacunes présentées par les documents étudiés, nous avons pu retracer l'évolution historique, économique et démographique des terres cotaïses.

C'est ainsi que nous avons pu suivre du XVI^e au XIX^e siècle, l'organisation communautaire des populations de la montagne et leurs migrations saisonnières estivales, des terres arides et pauvres de la montagne, vers les plaines côtières fertiles de Coti. Pour conserver ces terres nourricières, ces populations luttèrent avec acharnement contre l'occupation génoise, puis contre l'occupation française, et aucune oeuvre durable ne put être réalisée sur les terres cotaïses. Aussi, à l'époque de la confection du Terrier, les populations indigènes, composées de pasteurs-cultivateurs - comme 76 % des communautés de l'île -, étaient-elles dans un état médiocre et l'agriculture dans un « Etat d'enfance ». Aussi pour relever les communautés de la montagne

et l'île entière, le Terrier estimait qu'il fallait avant tout augmenter la population, car c'étaient les bras qui manquaient pour travailler la terre. Pour promouvoir l'agriculture, il proposait d'assécher les marais, d'irriguer les terrains trop secs et surtout de créer des écoles d'agriculture, car les habitants étaient loin de tirer le meilleur parti de leur terre.

Des conditions politiques nouvelles étant intervenues au milieu du XIXe siècle, les terres côtaises allaient perdre - du fait d'une législation favorable au développement des propriétés individuelles - ce caractère de biens communs et acquérir, en 1852, après bien des luttes, leur autonomie communale. Mais le « partage » des biens communaux de Coti-Chiavari ne fut pas un véritable partage. De ce fait, en 1859, les Cotaïs possédaient de vastes propriétés divisées en de nombreuses parcelles disséminées dans différentes sections de la nouvelle commune, afin de leur permettre de réaliser une autarcie alors indispensable pour subsister. Mais, malgré la formation de la commune de Coti-Chiavari, la transhumance continuait à exister par nécessité. Aussi les propriétaires forains étaient-ils très nombreux (81,30 % de l'ensemble des propriétaires).

Par contre, en 1914, le morcellement - par suite des héritages - avait eu raison des moyennes et plus encore des grandes propriétés. Les terres devenues trop petites ne permettaient plus à beaucoup d'habitants sédentarisés de vivre. Aussi un grand nombre d'entre eux ont-ils commencé à émigrer. L'émigration a été favorisée par la fermeture, en 1906, du pénitencier de Chiavari (créé en 1855) et plus encore par les guerres de 1914-1918 et de 1939-1945. Cette émigration touchant surtout les tranches jeunes, en âge de procréer, a provoqué le vieillissement de la population, ce qui a profondément modifié les structures de la vie rurale.

D'ailleurs, jusqu'au milieu du XXe siècle, la région cotaïse a conservé une économie toute médiévale, imposée par les contraintes du milieu et la médiocrité des techniques. Si, de 1785 à 1859, les surfaces occupées par

les terres cultivées avaient quintuplé, à partir de la crise de 1911 (due à la sécheresse) et surtout du fait de l'émigration, qui a privé l'agriculture d'un grand nombre de bras, les cotais sédentarisés, dépourvus de capitaux, n'ont pu acheter des machines et la valeur des terres cultivées a rapidement décliné. Il est vrai que la polyculture associée à un élevage extensif a assuré, jusqu'au milieu du XXe siècle, leur existence. Mais de nos jours, l'agriculture et l'élevage ayant presque complètement disparu, par suite de l'émigration, c'est au tourisme - souffrant de débuts hésitants, bien que la commune de Coti-Chiavari jouisse d'un climat et d'un site favorables - qu'il appartient d'attirer les hommes et les capitaux.

o

o

o

Le jury félicite Melle Galiani du choix de son sujet, qui l'a amenée à analyser une société très particulière, archaïque, repliée sur elle-même durant des siècles, vouée à des coutumes ancestrales qui se sont prolongées presque jusqu'à nos jours. Par ailleurs, l'Histoire de Coti-Chiavari assure le contact entre une société pastorale, largement communautaire, et une Nature à la fois magnifique et peu généreuse, faisant de ce petit groupe corse un véritable « isolat », dépendance ancienne de plusieurs communes, parvenu tardivement à la pleine possession de lui-même. Très paradoxalement, en dépit de son ouverture apparente à l'extérieur, de par sa situation au bord de la Méditerranée, Coti-Chiavari est un « bout du Monde ». Les conséquences de cet état de fait ont été profondes sur l'évolution économique de la commune, et, plus encore, sur son évolution sociale et mentale. Ainsi se sont trouvés posés de grands problèmes : ceux des formes et des raisons de la survivance de l'ancien état de choses ; des motifs de sa transformation et des in-

fluences qui l'ont provoquée ; du contact, tardif, mais profond et brutal, de deux types d'économies, de deux sociétés, de deux civilisations. On peut aussi se demander si ce choc a été bénéfique à Coti-Chiavari et quel peut être l'avenir au-delà d'un cas très particulier, de la Corse rurale et de ses populations.

Le problème étant posé, les choix se révélaient difficiles, et Melle Galiani ne les a pas éludés. Il s'agissait, d'abord, d'agir dans le long terme, et la chose était d'autant plus indispensable qu'à une très durable période de stagnation, succédait une période de lent déclin, qui peut apparaître, d'ailleurs irrémédiable ; aussi, c'est de la fin du XVIII^e siècle à 1970 que l'auteur étend son travail de recherche. Par ailleurs, Coti-Chiavari, en tant que commune indépendante, s'est constituée tardivement, en 1859, aux dépens de quatre communes-mères, dont elle formait, en quelque sorte, la « marine » et surtout le « communal ». Le fait entraînait, pour l'auteur, l'absolue nécessité de confronter, du point de vue de l'évolution agraire et démographique, les « destins » des Communes-mères et de la « commune-fille », mais, bien entendu, sans excès et avec un constant souci de doser les interinfluences. Ajoutons que la documentation se révélait fort dispersée et que le « recolement » était d'autant plus délicat que l'étude devait être globale.

Melle Galiani a été consciente de toutes ces données et elle s'est livrée à une quête ardente, sélective et intelligente, aussi complète que possible, unissant, dans sa recherche, le fiscal, le cadastral, le démographique et l'économique, s'appliquant avec bonheur à l'exploitation des documents de masse, dont elle a tiré un ensemble suggestif et complet de graphiques et de diagrammes, accompagnés de belles photographies. Par ailleurs, elle a joint à son mémoire un excellent choix de pièces justificatives rares, qui forment une véritable anthologie. La méthode statistique est, par ailleurs, précise et sûre, et témoigne d'une heureuse pratique de la démographie et de l'analyse des structures agraires. Le Plan est ingénieusement dressé ; il nous montre, avec

netteté, comment la formation de la commune, en tant que telle, a pu réagir sur la propriété, la démographie, les structures sociales, et comment, face à un « enlissement » progressif d'une vie locale pauvre, manifeste surtout à partir des années 1920-1940, des solutions neuves ont été recherchées et ébauchées, pour tirer du marasme grandissant une commune saisie par la dépopulation et par l'« abandon ».

Cependant, le jury reproche à Melle Galiani de ne pas avoir tiré tout le possible de la tentative de « colonisation » des zones basses, effectuée, à la fin du XVIIIe siècle, par le comte de Rossi, et de ne pas l'avoir mise en relation avec toute une série de tentatives analogues, dues à l'influence physiocratique et réalisées de l'Andalousie à la Catalogne, aux Baléares et à l'Italie par des disciples enthousiastes de Quesnay et de Duhamel du Monceau. Comment se fait-il que l'essai soit resté sans résultat à Coti ? M. Léon pense que l'échec de Rossi est essentiellement dû à la résistance d'un milieu humain peu perméable à l'« innovation » et aussi à l'influence de l'Etranger.

Par ailleurs, la reconstitution de la « situation ancienne » de Coti-Chiavari, à la fin du XVIIIe siècle, ne va pas sans lacunes ni incertitudes, notamment sur la Propriété et sur l'exploitation du sol, sur la répartition des cultures aussi. Par la suite, si les tableaux comparatifs de la propriété en 1859 et en 1914 sont fort bien établis et suggestifs, les « valeurs » cadastrales n'entrent guère en ligne de compte, ce qui est regrettable pour un pays fort pauvre, où la notion de « surface » n'a qu'une importance relative. D'autre part, les distinctions sociales entre propriétaires restent assez vagues et le tableau de la société locale, par groupes, s'en ressent. Quant à la démographie, elle suscite des critiques partielles, mais assez nombreuses, de MM. Garrier et Léon, notamment sur les très fortes variations des taux de natalité et de mortalité, sur les courbes de la nuptialité, sur la fécondité. La classification sociale, si elle témoigne d'un effort courageux, pêche par l'insuffisante solidité

des bases et par l'amalgame qui est opéré par l'auteur, de « fortunes » - bien modestes - échelonnées entre 1898 et 1936, sans qu'un compte suffisant soit tenu de la dépréciation du franc, non plus que de l'évolution des mentalités et des milieux, entre deux époques si éloignées l'une de l'autre.

Enfin, le problème des « comportements » des habitants de Coti-Chiavari, une fois détruit l'équilibre précaire qui maintenait la société locale, aurait pu être plus nettement élucidé. Il est certain, si l'on réfléchit sur les constatations mises en valeur par Mademoiselle Galiani, que l'hermétisme et la rigidité du groupe social sont, au moins autant que la dureté des conditions naturelles, responsables d'un long déclin et d'une insuffisante réaction à l'impact de la civilisation contemporaine. Mais, il aurait été utile que l'auteur puisse aller plus profondément, en scrutant les attitudes religieuses, familiales, politiques, en posant le problème du choc des générations et du « refus » des jeunes, qui se traduit par une émigration catastrophique. Dès lors, la question de la « reconversion » de Coti-Chiavari reste entière, et se situe dans le vaste contexte des conditions d'une lutte efficace contre le sous-développement ; à ce point de vue, les possibilités de comparaison et de confrontation étaient larges dans la zone méditerranéenne, et l'on peut regretter qu'elles n'aient pas été exploitées.

Cependant le jury remercie Mademoiselle Galiani du bel effort qu'elle a fourni, ainsi que des résultats qu'elle a obtenus, et il lui accorde la Mention Très Bien.

=====